

COLLOQUE ETHIQUE

ESPACE DE REFLEXION ETHIQUE D'AQUITAINE « Malade et maladie, une histoire de temps »

Vendredi 27 novembre 2015



Public :

Professionnels des domaines sanitaires, médico-sociaux, socio-éducatifs, des secteurs publics, privés, associatifs et libéraux et toute personne interrogée par le thème

Programme matin

9 h 00 Accueil des participants

9 h 30 Ouverture du colloque

Philippe VIGOUROUX, Directeur général - CHU de Bordeaux
Christine RIBEYROLLE-CABANAC, Directeur des affaires juridiques
CHU de Bordeaux, Secrétaire générale de l'EREA

Modératrice de la journée :

Dr Véronique AVEROUS, Praticien hospitalier -
Service d'accompagnement et de soins palliatifs du CHU de Bordeaux,
Espace de Réflexion Ethique d'Aquitaine (EREA)

9 h 45 Le cerveau et le temps

Pr Bernard BIOULAC, PU-PH, Président de l'EREA

10 h 00 Le temps en droit médical

Philippe ROGER, Avocat - Cabinet KPDB

10 h 15 Temps médical, médecine du temps

David JOUSSET, MCU en philosophie - Espace Ethique de
Bretagne Occidentale (EEBO)

11 h 15 Pause

11 h 45 Le temps de la souffrance : de la parole à l'écoute

Nathalie GUERIN, Professeur et Docteur en philosophie

12 h 45 Discussion générale

13 h 00 Déjeuner

Programme après-midi

**14 h 30 Le malade dans le temps des autres :
« le temps de la rencontre »**

Pr Yves PEREL, PU-PH, Chef de pôle pédiatrie - CHU de
Bordeaux

Sandrine de GRIMAL, Infirmière - Cancérologie CHU de
Bordeaux

Martine LAVAL, Psychologue - Service des maladies respiratoires
CHU de Bordeaux

15 h 30 Le temps et les soins pénalement ordonnés

Dr Yves COIGNOUX, PH Psychiatre - UCSA CH Mont-de-Marsan

16 h 00 Le temps dans le grand âge

Dr Geneviève PINGANAUD, PH Gériatre - pôle gérontologie
clinique, CHU de Bordeaux EREA

16 h 30 Le temps de l'usager

Ginette POUPARD, Présidente - Collectif inter-associatif sur la
Santé Délégation (CISS)

17 h 00 Conclusion

Pr Bernard BIOULAC, PU-PH, Président de l'EREA

* La durée indiquée comprend un temps de questions-réponses d'une dizaine de minutes

Lieu du colloque

AMPHITHÉÂTRE

Hôpital Xavier Arnoz
Institut des Métiers de la Santé (IMS)
Avenue du Haut-Lévêque
33604 PESSAC Cedex

Secrétariat : Emilie ZAMBON

Tél. : 05 57 65 66 53

Fax : 05 57 65 63 87

Mail : emilie.zambon@chu-bordeaux.fr

Comité d'organisation

Membres de l'Espace de Réflexion Ethique d'Aquitaine (EREA)

Colette Jegou,
Responsable pédagogique,
formation continue CFPPS - CHU de Bordeaux

Conditions d'inscription

Montant de l'inscription : 150 €
(repas compris)

Pour les agents HORS CHU de Bordeaux
Retourner le bulletin d'inscription **avant le 20 novembre 2015**
au CFPPS par mail, fax ou courrier

Pour les agents CHU de Bordeaux
Transmettre le bulletin d'inscription de formation habituel
par voie hiérarchique **avant le 20 novembre 2015**

LES PLACES SONT LIMITÉES

Journée pouvant faire l'objet d'une prise en charge
au titre de la formation continue

Pour les colloques, nous ne délivrons pas de convocation

Conditions de règlement

Pour les établissements HORS CHU de Bordeaux
La facture sera envoyée par le CHU de Bordeaux
à l'établissement employeur ultérieurement

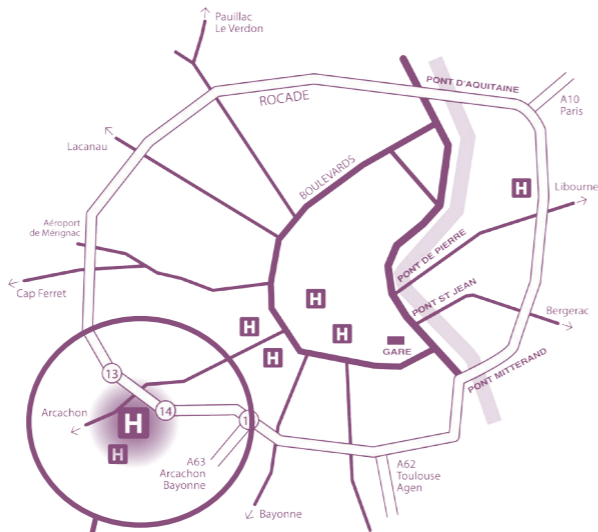
Pour les personnes à titre individuel
Le règlement vous sera réclamé avec la convention

Se rendre au colloque

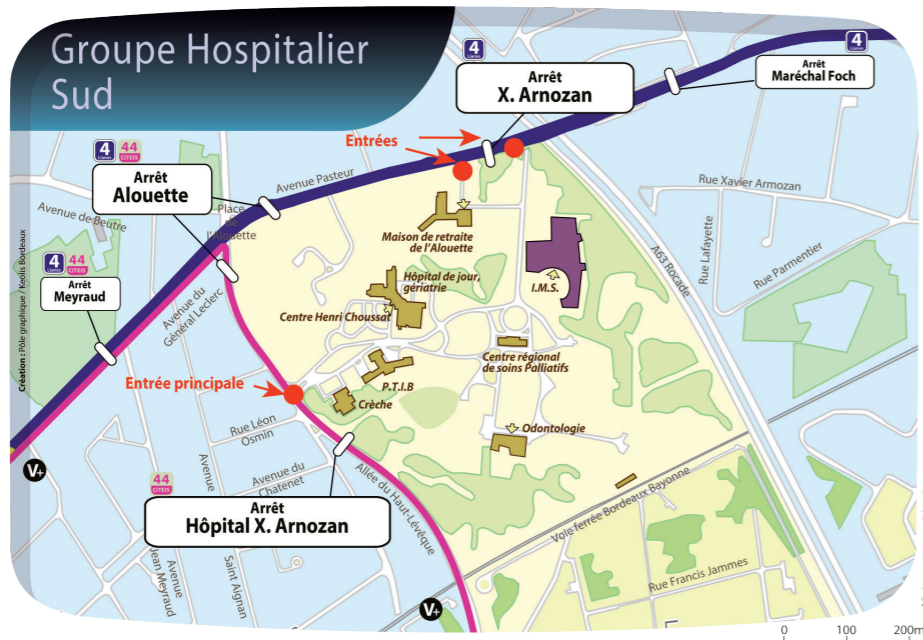
Hôpital Xavier Arnozan
 Institut des Métiers de la Santé - IMS
 Avenue du Haut-Lévêque 33604 Pessac cedex
 Tél. 05 57 65 65 86 - Fax 05 57 65 63 87
 mail : cfpps.xa@chu-bordeaux.fr

VOUS VENEZ PAR LA ROUTE :

- **Depuis Bordeaux**
 Sur les boulevards Barrière de Pessac - Direction Arcachon -
 Après centre de Pessac, continuer jusqu'au carrefour de l'Alouette -
 aux feux, tourner à gauche.
 Direction hôpital indiquée - Faire 100 m.
 Tourner à gauche au feu et rentrer dans l'hôpital Xavier Arnozan.
- **Par la rocade : 2 sorties possibles - 13 ou 14**
 - > **Sortie 13** : Pessac centre, Pessac Alouette
 Direction Alouette - Aux feux, continuer, à 100 m à gauche.
 Est indiqué CHU Xavier Arnozan
 - > **Sortie 14** : Pessac Saige, Zone industrielle, Centres hospitaliers.
 Prendre la direction Alouette - Hôpital Xavier Arnozan
- **Par la A63**
 - > **Sortie Gradignan-Bersol** : Direction Alouette - Xavier Arnozan



L'Amphithéâtre est situé au fond du parc de l'hôpital Xavier Arnozan.
 Suivre direction Institut des Métiers de la Santé.



VOUS VENEZ PAR LE TRAIN :

- **Arrivée en gare de Bordeaux Saint-Jean**
 - > **Prendre le train, BORDEAUX-ARCACHON**, Arrêt : Gare de l'Alouette France à la sortie de Pessac
 Traverser le passage à niveau et suivre l'allée du Haut-Lévêque. à environ 200 m, vous arrivez à l'avenue du Haut-Lévêque.
 L'entrée de l'hôpital Xavier Arnozan se situe en face, légèrement à gauche.

VOUS VENEZ PAR LE BUS / LE TRAMWAY :

- **Par le centre ville de Bordeaux**
 - > **Prendre la ligne de bus Liane 4 direction MAGONTY**
 Descendre à l'arrêt Xavier Arnozan (entrée sur le site par la maison de retraite, avenue Pasteur)w
 - > **Prendre le tramway : ligne B direction FRANCE ALOUETTE**
 Descendre au terminus France Alouette (entrée principale, avenue du Haut Lévêque)



BULLETIN D'INSCRIPTION



COLLOQUE ETHIQUE ESPACE DE REFLEXION ETHIQUE D'AQUITAINE « Malade et maladie, une histoire de temps » **Vendredi 27 novembre 2015**

Bulletin d'inscription à retourner **avant le 20 novembre 2015**
 Par mail emilie.zambon@chu-bordeaux.fr, fax 05 57 65 66 53 ou courrier
 CFPPS - Hôpital Xavier Arnozan - IMS - Avenue du Haut Lévêque 33604 PESSAC Cedex

- 150 € coût participant (repas compris)
- 20 € pour les associations, bénévoles et étudiants (paiement à l'inscription sur justificatif)

PARTICIPANTS

1	Nom prénom :	fonction :
2	Nom prénom :	fonction :
3	Nom prénom :	fonction :
4	Nom prénom :	fonction :

PRISE EN CHARGE

A TITRE PERSONNEL

Adresse perso. :

CP et Ville :

Tél. : N° de SS

Mail :

Règlement par chèque à l'ordre du Trésor public avec la convention de formation.

AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE

Etablissement :

Adresse :

CP et Ville :

Tél. :

Mail :

(de la personne en charge de la formation)

Cachet de l'établissement





ATTENTION : ce programme est diffusé sous réserve de modifications de dernière minute